

Le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) a déposé un mémoire au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Sébastien Proulx, dans le cadre des *Consultations publiques sur la réussite éducative* lancées le 16 septembre 2016. Le mémoire du CTREQ porte plus spécifiquement sur l'axe 1, soit l'atteinte du plein potentiel de tous les élèves. Ce feuillet en présente les faits saillants.

## La qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques

Parmi les thèmes suggérés par le Ministre, la qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques (thème 4) est celui qui se rapproche le plus de la mission du CTREQ, de ses préoccupations et de ses actions. Deux pistes d'action sont retenues aux fins de la consultation.

### Piste 1 : La création d'un organisme voué à la mise en valeur et au transfert de connaissances en éducation

Le CTREQ se dit préoccupé par la redondance d'un tel organisme par rapport à sa mission et à celle d'autres organisations. Plutôt que d'investir dans la création de nouvelles structures, il faut éviter la juxtaposition de structures et bâtir sur ce qui existe déjà. Il importe aussi de soutenir les actions des chercheurs, des acteurs du terrain et des organismes de liaison et de transfert en misant sur leur complémentarité.

Largement diffusé dans les médias, le terme « institut » fait davantage référence au monde de la recherche qu'à celui de la pratique. Le CTREQ estime que la reconnaissance de tous les acteurs est essentielle à l'établissement d'un réel dialogue entre la recherche et la pratique et au développement de pratiques informées par la recherche.

- S'il est important de prendre en considération les connaissances issues de la recherche en éducation, il faut également se préoccuper des savoirs expérientiels.
- Il ne suffit pas de rendre accessibles les résultats de la recherche; il faut favoriser leur appropriation et leur utilisation par les acteurs de la pratique.

### Les recommandations du CTREQ

1. Convenir avec le CTREQ de mandats en lien avec les priorités d'action du Ministère et lui assurer les conditions facilitantes pour réaliser ses mandats et jouer son rôle de médiation et d'accompagnement dans l'évolution des pratiques.
2. Assurer au CTREQ un soutien financier pour le développement de la bibliothèque virtuelle du Réseau d'information pour la réussite éducative (RIRE), un service de veille qui répond au besoin d'accès aux connaissances issues de la recherche.
3. Préciser la mission, le rôle et les responsabilités d'organismes dont les actions devraient être en complémentarité et favoriser leur collaboration, par exemple le CTREQ, le Conseil supérieur de l'éducation, la Direction générale des statistiques du MEES, le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et le Réseau PÉRISCOPE.

4. Prévoir un programme géré par le FRQSC pour accentuer la réalisation de synthèses de connaissances sur des sujets d'actualité déterminés par le Ministère; favoriser la collaboration d'équipes et de chercheurs de postures épistémologiques différentes et collaborer avec le CTREQ afin de rendre les résultats accessibles, dans un format et un langage adaptés aux publics visés.
5. Prévoir des programmes de soutien au transfert et à l'innovation sociale; favoriser la collaboration entre le MEEES et le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) afin d'optimiser les ressources disponibles.

## Piste 2 : Le développement de pratiques pédagogiques innovantes basées sur des connaissances issues de la recherche

Les programmes de soutien au transfert et à l'innovation sociale devraient prévoir des incitatifs à la collaboration, d'une part entre les chercheurs et les organismes de transfert et d'innovation et, d'autre part entre les organismes. Le discours actuel encourage la collaboration et le réseautage alors que les modalités de financement sont malheureusement davantage propices à la concurrence.

### Les recommandations du CTREQ

1. Encourager et soutenir les expérimentations et l'innovation en prévoyant les moyens et conditions nécessaires, et veiller au maintien de l'excellence dans ces domaines.
  - Soutenir le « comment faire » pour explorer de nouvelles avenues telles que la prévention et l'utilisation optimale des technologies; chaque commission scolaire devrait avoir les moyens de favoriser le développement dans ses établissements.
  - Soutenir les acteurs pour renforcer leur capacité à innover dans le cadre de projets de recherche et d'expérimentation.
  - Encourager une diversité d'avenues dans la réalisation de projets de coproduction et d'expérimentation : la recherche n'est pas toujours le point de départ de l'innovation; les actions des milieux peuvent être source d'inspiration, tant pour la recherche que pour l'innovation.
  - Reconnaître l'expertise d'intervenants d'expérience qui souhaiteraient diversifier leur pratique en fin de carrière pour soutenir de nouvelles recrues lors de leur insertion professionnelle et pour favoriser la réflexion, la consolidation et l'approfondissement de leurs pratiques.

### À propos du CTREQ

Le CTREQ a pour mission de promouvoir l'innovation et le transfert des connaissances dans le but de stimuler la réussite éducative au Québec. Il base ses actions sur les connaissances scientifiques et les savoirs d'expérience. Il agit en créant un point de convergence entre les acteurs de la recherche, du terrain et des organisations et vise à aider le développement de la culture scientifique et d'innovation en éducation.

Ses actions et services sont multiples : réalisation de projets de développement, d'adaptation, d'accompagnement, d'évaluation et de veille. Le CTREQ collabore avec le milieu scolaire et la communauté ainsi qu'avec des chercheurs du collégial et du milieu universitaire. Le [site web du CTREQ](#) permet à tout le milieu scolaire y compris les parents de s'informer sur les dernières réalisations et des résultats de recherche récents tout en mettant à leur disposition des outils pratiques sur une variété de sujets.